



Les Bourses du Travail
sont notre bien commun !

**Pour l'intérêt général,
faites du bruit !**

A l'appel de la CGT, CFDT, FO, FSU, CFE-CGC, CFTC.

**Mercredi 30 septembre
mobilisation départementale
pour la
défense
des
Bourses
du
Travail**

**Rassemblement
sur le parvis de la mairie
de Bobigny
La casse des droits ... Ça suffit !
A partir de 18 h, faisons nous entendre
concert de sifflets,
sirènes**

**A diffuser
largement**

Et toujours la pétition en ligne : <http://petition.ulcgtbobigny.fr/>



Les Bourses du travail sont notre bien commun !

Manifestation unitaire le 30 septembre

rdv 14h30, Blanc Mesnil → Bobigny !

Les organisations syndicales de Seine Saint Denis sont confrontées à une offensive sans précédent contre les bourses du Travail. Au Blanc Mesnil, à Bobigny, à Saint Ouen ..., avec plus ou moins de véhémence, les hébergements syndicaux sont remis en cause. L'hébergement des antennes syndicales date de la création des Bourses du Travail à la fin du 19ème siècle. Leurs missions se sont enrichies avec le temps, initialement lieux d'informations, d'éducation populaire, d'organisation des solidarités, elles se sont aujourd'hui étendues au dialogue social territorial avec les pouvoirs publics et le patronat. Les activités déployées dans les bourses du travail contribuent ainsi à l'intérêt général et nul ne conteste leurs visées sociales.

Le maillage des Bourses du Travail, en Seine Saint Denis, territoire populaire dont la population est lourdement touchée par les effets de la « crise » offre un service gratuit dévolu à la défense et à l'accès aux droits, particulièrement utile aux populations en ces temps de crise sociale.

Le fait qu'un certain nombre de décideurs publics reconnaissent l'utilité et l'ancrage des bourses du travail sur leur territoire, en participant, par exemple à leur développement, comme c'est le cas à Villeta-neuse, Noisy le Grand, Stains, rend d'autant plus scandaleux les traitements totalement contraires que nous dénonçons dans d'autres villes.

Par ailleurs, un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, commandé par le ministère du travail, préconise de « consolider l'usage de la mise à disposition des locaux dans la loi selon les principes suivants : les collectivités pourvoient au logement des syndicats interprofessionnels (affiliés à une confédération ou une union nationale) qui en font la demande. Les frais, loyers et charges donneraient lieu pour l'occupant à la gratuité ou exonération. Ils pourront être financés par subvention des collectivités territoriales... »

Ce rapport met en évidence une reconnaissance accrue du rôle et des missions des Unions Locales et l'expérience démontre qu'elles sont par ailleurs de formidables vecteurs de lien social, chose ô combien importante au vu des fractures de notre société.

Les bourses du Travail sont un véritable bien commun, qu'il est inacceptable de voir indûment attaqué pour des motifs très éloignés des intérêts des salariés, des jeunes, des retraités, des chômeurs des précaires, à qui elles sont destinées. Pour porter l'exigence du maintien et du développement des hébergements des organisations syndicales, un appel à la mobilisation est lancé le 30 septembre :

Manifestation en cortège de voitures, rdv à 14h30 parking de la Mairie du Blanc Mesnil pour un défilé jusqu'à Bobigny, pour un rassemblement sur le parvis de la préfecture. La journée continuera par un rassemblement bruyant et festif sur le parvis de la Mairie de Bobigny à partir de 18 h.

Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales !

Le 30 septembre tous ensemble pour nos bourses du travail ont fait du bruit !!